



Ville de Dreux

Direction Petite Enfance,
Enfance et Affaires
Scolaires

Nom et prénom de l'enfant :

Ecole demandée :

Classe demandée :

DEMANDE DE DEROGATION HORS PERIMETRE

Année scolaire 20__-20__

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

Pièces à fournir pour toute inscription :

** Tout document officiel devra être traduit en français par une personne assermentée.*

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture : eau, électricité, gaz, quittance de loyer ! Δ ! pas de facture téléphone portable ou fixe)
- Carnet de santé : vaccins à jour ou certificat de vaccinations
- pour les parents séparés : une décision judiciaire statuant sur la résidence de l'enfant et l'autorité parentale (le cas échéant) et / ou une Autorisation de scolarisation

Suivant le motif :

- Attestation de mode de garde de l'enfant
- Attestation d'employeur (Mr – Mme) de moins de 3 mois notifiant les horaires de travail
- Autres :

Reçu le,.....

Par :.....

1/ L'enfant

Nom et Prénoms :

Date et lieu de Naissance :

Ecole souhaitée : Classe demandée :

2/ Le représentant légal n° 1

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lien avec l'enfant :

Situation familiale : Marié(e) Divorcé(e) Séparé(e)

Célibataire Vie maritalement Pacsé(e) Veuf (ve)

Adresse :

Code postal : Commune :

Adresse mail :

Téléphone :

Profession :

Nom et adresse de l'employeur :

Téléphone : Horaires :

3/ Le représentant légal n° 2

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lien avec l'enfant :

Situation familiale : Marié(e) Divorcé(e) Séparé(e)

Célibataire Vie maritalement Pacsé(e) Veuf (ve)

Adresse :

Code postal : Commune :

Adresse mail :

Téléphone :

Profession :

Nom et adresse de l'employeur :

Téléphone : Horaires :

4/ La composition familiale

Nombre d'enfants à charge :

Nom	Prénom	Date de naissance	Ecole et classe fréquentée précédemment

5/ Le motif de la demande

A justifier obligatoirement

- Frère ou sœur dans la même école
- Continuité scolaire
- Mode de garde de l'enfant : joindre une attestation de mode de garde **et** des attestations employeurs mentionnant les horaires

.....

.....

.....

.....

.....

.....

IMPORTANT : Toute dérogation scolaire est systématiquement délivrée **sous réserve de place dans l'école demandée** et **uniquement** sur avis de la Direction Petite Enfance, Enfance et Affaires Scolaires et non de l'école. La décision est définitive et ne peut faire l'objet d'un appel de la part de la famille. Elle sera adressée **uniquement** par voie postale courant juin 2026.

LE RENOUVELLEMENT DE LA PRESENTE DEROGATION :

La dérogation est accordée pour la durée du cycle maternel ou élémentaire.

Ainsi si la décision est prise pour l'enseignement pré élémentaire (maternel), elle n'est pas reconduite automatiquement pour l'enseignement élémentaire.

CADRE RESERVE A LA COMMUNE DE DREUX

AVIS FAVORABLE

AVIS DEFAVORABLE

Commentaires :

.....
.....
.....

Date :

**L'Adjoint au Maire
à la Petite Enfance, Education,
Jeunesse et Politiques de Loisirs,**